

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 26 (1980)
Heft: 10

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon
Autor: L. B. / Rey, Jean-François / Estier, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNECY



Consulat : 25, rue Royale
74002 ANNECY-CEDEX
Tél. : 51-18-82

Mutation de personnel

En poste à Annecy depuis octobre 1978, M. Rudolf Zaugg a quitté le Département fédéral des Affaires Etrangères à fin mai 1980. Il est remplacé par M. Bernard Pillonel qui est arrivé d'Ankara avec sa femme et ses deux enfants. Bienvenue à la famille Pillonel.

Compte rendu de la promenade annuelle des Suisses de Cluses et environs du 14 au 16 juin 1980

Les premiers feux de l'aurore d'une belle journée commençaient à illuminer les crêtes des montagnes lorsque les membres de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs prirent la route pour leur promenade annuelle, le 14 juin 1980.

Après un trajet agréable, par une route très pittoresque, à 14 heures, le car nous déposait devant l'Hôtel du Lac à Riva, belle station sise sur les rives accueillantes du beau et grand lac de Garde, en Italie du Nord.

Nous devions rester deux jours dans ce palace séduisant par le grand confort de ses chambres et la qualité des repas pris dans une joyeuse ambiance. Que dire de la beauté de l'immense parc de l'hôtel où de nombreux arbres majestueux nous dispensaient une fraîcheur délicieuse, ainsi que des pièces d'eau et où il était si agréable de flâner ? A son extrémité, le lac était là avec ses voiliers et planches à voiles et, sur l'autre rive, les montagnes imposantes qui semblaient prendre pied dans ses eaux.

La matinée de dimanche s'écoula rapidement, pour les uns en promenade en ville, pour les autres en promenade en hors-bord sur les eaux agitées du lac.

En début d'après-midi, le car nous emmenait à Vérone si riche en vestiges de l'Antiquité et de la Renaissance. Nous avons pu admirer l'imposant Castel Vecchio, visiter la place aux Herbes et la maison de Juliette avec son balcon typique.

Le lendemain par une route très pittoresque, le car nous emmenait à Stresa, la perle du

Lac Majeur. Après déjeuner, nous eûmes le temps de flâner dans les petites rues et d'admirer les îles de rêve que sont les îles Borromées se détachant très nettement sur l'azur du lac.

Et nous reprenions la route du retour, le car gravissant allégrement les rampes et les nombreux lacets qui conduisent au Simplon, encore bien enneigé. Après une courte halte, nous descendions par une route impressionnante sur Brigue pour le dernier repas pris en commun.

Le retour à Cluses, dans la soirée, se fit par Martigny, le col de la Forclaz et Chamonix. Très tard nous arrivions à Cluses, où tous les participants se séparèrent, heureux d'avoir vécu ensemble de si belles journées.

L'Amicale suisse de Thonon-Evian a bien fêté le premier août

La fête nationale suisse est célébrée par nos voisins avec un éclat particulier. Mais, on le devine aisément, les membres de la colonie suisse Thonon-Evian, réunis en amicale présidée par M. Rubin, ne sont pas en reste, et c'est un beau voyage qui les a conduits de l'autre côté du Léman.

Après avoir franchi la frontière à Saint-Gingolph, ils se rendirent par Châtel-Saint-Denis, à Gruyère, joli petit bourg niché dans un paysage de montagnes bien vertes où s'éparpillent les petits châteaux de bois bien fleuris et arborant tous leurs petits drapeaux. Une visite à la fromagerie s'imposait, ainsi qu'au château de Gruyère.

Un succulent repas fut servi à Charmey dans un cadre des plus typiques. Puis ce fut le départ pour Château d'Oex où se fit la visite d'une autre fromagerie « à l'ancienne » avec l'immense chaudron sur feu de bois. Dans le cadre des alpages, le voyage se poursuivait jusqu'au col des Mosses où tout le monde apprécia la fraîcheur et le panorama. La descente sur Montreux, parmi les vignobles qui dominent le lac, face aux Alpes françaises, fut encore un régal pour les yeux. Puis c'est par un pittoresque petit chemin de fer que tout le monde fut « hissé » jusqu'à Glion d'où une vue exceptionnelle, sur la côte française et sur Montreux scintillant de tous ses feux, attendait les promeneurs.

La partie officielle du programme se déroula à Glion avec la participation de la musique « Jeanne-d'Arc » de Lugrin qui interpréta « Les Allobroges » et « En passant par la Lorraine ».

En outre, les productions de « L'Echo des montagnes » de Glion, des cors des Alpes, de la chorale masculine de Glion, ainsi que les discours furent ponctués de feux d'artifice, après le défilé en ville, et un moment de recueillement au cimetière.

M. Edgar Styger, président de l'Association des intérêts de Glion, souhaila à tous la bienvenue et M. Rubin fit un excellent discours qui alla droit au cœur de toute l'assistance, de même que celui de M. A.G. Berthod, ancien consul général et citoyen d'honneur de Bordeaux.

Après le chant du cantique suisse, un buffet réconfortant termina cette belle journée bien remplie et favorisée par un temps radieux qui avait également mis du soleil plein les cœurs.

L.B.

Un paradis pour le 1^{er} août

La colonie suisse de Chamonix Mont-Blanc

et environs a commencé l'année 1980 par sa sortie annuelle le 23 avril.

Pour cette première sortie, elle avait choisi La Gruyère avec la visite de la chocolaterie Nestlé à Broc puis elle se rendait à Gruyère où elle était attendue à l'Hostellerie St-Georges, pour partager, dans un esprit d'amitié, le repas de midi. Dans l'après-midi, elle visitait encore son château médiéval.

Cette excursion enchantait les quelque 50 participants tant par son itinéraire choisi que par son but principal : Gruyère et Nestlé.

Devant ce premier succès, elle se devait de continuer son programme avec le même enthousiasme, de bien choisir son endroit et de bien fêter ce 1^{er} août 1980.

C'est ainsi qu'elle choisissait le Paradis des Praz pour se rassembler le vendredi soir 1^{er} août à l'occasion de la fête nationale suisse. Un site merveilleux connu des Chamoniards et des touristes où l'on vient avec plaisir se désaltérer et se restaurer et où les enfants se plaisent à jouer dans le cours d'eau ou avec les balançoires, les tobogans et autres jeux. Il y a là aussi des poneys et ces petits cavaliers en herbe se disputent leur selle pour ne pas avoir à prendre place sur un siège de la charrette.

Un chalet-buvette, des tables à l'extérieur, un feu de bois, des drapeaux aux couleurs de la Suisse et de tous ses cantons, des lampions, des accordéons, tout y était, dans le calme de la forêt, pour attendre nos invités. Bien vite, au cours de l'apéritif, l'ambiance succédait au calme et la soirée se poursuivait par un buffet campagnard, où chacun pouvait tirer son vin du tonneau, à la lueur des lampions, des lampes à pétrole et des quelques feux de Bengale. Tout le monde, petits et grands, du plus jeune au doyen de cette soirée, chantait et dansait sur les airs de notre accordéoniste.

Une vraie fête... dans un vrai paradis...

C'est au petit matin que tout ce monde se quittait heureux d'avoir passé quelques heures de détente, à parler, boire et manger comme à chanter, boire et danser.

Munis de nos lanternes et lampes de poche, nous regagnions nos voitures en chantonnant et en nous donnant rendez-vous pour une prochaine fois

Société suisse de tir Annecy

Case Postale 672
Ch. 1211 Genève 1.

Chers Confédérés, chers amis de la Suisse, C'est avec une immense joie que je vous annonce l'ouverture d'une section de tireurs suisses à Annecy.

Quatrième section en France, elle perpétue la tradition de notre patrie.

Cette société a pour stand de tir Sacconges Annecy (Stand militaire du 27^e BCA), stand où il sera effectué le tir obligatoire à 300 m, le tir en campagne à 300 m, ainsi que le programme fédéral à 50 m au pistolet SIG.

Des tirs à prix et des tirs d'entraînement seront également organisés au cours de l'année.

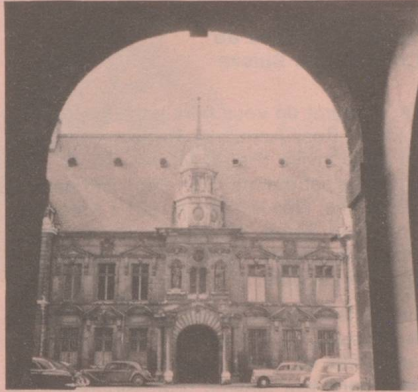
Cette société de tir est reconnue par le Département militaire fédéral.

Les inscriptions dans les livrets de tir seront valables et enregistrées auprès de l'administration militaire.

Dès ce jour vous pouvez vous inscrire à l'adresse ci-dessus ou au Consulat de Suisse, 25, rue royale 74002 Annecy. Restant à votre disposition pour vous renseigner, et en espérant de nombreuses inscriptions, je vous assure, chers conférés ou amis de la Suisse de mes sentiments dévoués.

Le Président, Jean-François Rey

BESANÇON



15 bis, avenue Fontaine-Argent
Tél. : 80-18-83.

**La vie des sociétés
de l'arrondissement
consulaire de Besançon**

**Amicale suisse lédonienne
Lons-le-Saunier**

**Décès du doyen de l'arrondissement
consulaire**

L'Amicale suisse lédonienne a la tristesse de communiquer aux lecteurs du « *Messenger Suisse* » le décès d'un vétéran : M. Barthélemy Berta, né dans les Grisons le 29 août 1879.

Aîné de dix enfants, il vint en France à l'âge de 14 ans pour apprendre un métier de plâtrier-peintre chez son oncle, à Levier, dans le Doubs. Trois ans plus tard, son apprentissage terminé, il travailla comme ouvrier chez M. Stadini à Sellières, dans le Jura. C'est là que, le 22 février 1908, il épousa la fille d'une épicière, Mlle Marthe Larue. Ils n'eurent pas d'enfants.

Quatre ans après son mariage, il s'installa comme artisan plâtrier-peintre, activité qu'il exerça jusqu'à la limite de ses forces.

Toujours prêt à rendre service, il sut se rendre utile auprès des habitants du village et de la région durant la guerre de 1914-1918.

En 1951, il eut la douleur de perdre son épouse et vécut seul ensuite, aimé et considéré par tous pour sa gentillesse et son intégrité.

Relativement en bonne santé, il put se suffire à lui-même jusqu'au 1^{er} août 1979, date à

laquelle il est entré à l'hôpital de Lons-le-Saunier, parmi les vieillards de la salle St.-Joseph qui eurent le plaisir de l'entourer lorsqu'il fêta son centième anniversaire. Il décéda le 2 juin 1980 et repose dans le cimetière de Sellières, son village d'adoption.

Voyage de l'Amicale suisse lédonienne

Le dimanche 22 juin 1980, les membres de notre amicale, qui groupe les Suisses de Lons-le-Saunier et de ses environs, se rassemblent de bon matin pour leur traditionnel voyage annuel. Le départ a lieu sous un ciel nuageux, mais le passage du col de la Givrine nous fait présager de belles éclaircies.

Après l'arrêt-café-sandwiches de Bonneville, nous pénétrons dans le massif alpin par la vallée de l'Arve toujours aussi belle.

Les magnifiques travaux de prolongement de l'autoroute, dans la haute vallée, nous font admirer les merveilles de la technique humaine et méditer sur la science de l'homme face à l'immensité et la beauté de la montagne variée dans ses formes à toute altitude.

C'est par un beau soleil que Chamonix nous accueille, avec sa couronne des plus de quatre mille mètres.

Après un copieux repas que nous avons tous apprécié, entourés de ces cimes enneigées, nous continuons par le col des Montets jusqu'à Châtelard, afin de prendre le funiculaire et le petit train panoramique qui nous conduit au barrage d'Emosson, but de notre voyage.

D'en haut, nous apprécions avec une intensité plus grande encore le travail des hommes, le ciel sans nuages et les neiges éternelles.

Avec quelque retard dû au grand nombre de visiteurs, nous remontons dans nos cars. Par la pittoresque route de la Forclaz, ils nous conduisent dans la vallée du Rhône que nous avons tout loisir de contempler au cours de l'impressionnante descente sur Martigny.

Pour combler notre retard, nous rentrons au plus court par l'autoroute et la Riviera vaudoise. Cette fois-ci, c'est de loin que nous saluons ces montagnes que nous avons côtoyées et admirées au cours de notre voyage dont chacun garde un souvenir enchanteur.

Les Suisses de Pontarlier ont fêté le 1^{er} août

Près de 900 ans après le traité de mil deux cent nonante et un qui fit se rassembler les trois premiers cantons de Suisse, l'anniversaire du 1^{er} août reste un événement largement fêté par nos voisins suisses, qui par là ne se veulent pas passésistes mais entendent puiser dans l'exemple de leurs ancêtres la force de maintenir leur pays à la place qui est la sienne.

Ce fut là le sens des allocutions du Président de la Confédération qui avait envoyé un message à ses compatriotes à l'étranger, et du Consul de Suisse à Besançon qui était présent pour s'adresser à ses compatriotes de la société de Pontarlier.

Forte de 265 personnes mais, dit son président, M. Keller « il y a plus de Suisses à Pontarlier, c'est dommage que les jeunes ne viennent pas »... Cette société s'est réunie comme le veut la tradition à la Vrène.

A cette occasion, le président Keller annonça qu'après 12 ans à la tête de la société suisse de Pontarlier, il souhaitait se retirer.

« Nous le regretterons, nous avons toujours des rapports très cordiaux » dit M. Blondeau, maire de Pontarlier, dont la présence avec celle du Sénateur Henriot, exprimait au niveau officiel l'importance des relations franco-suisses dans une région comme la nôtre.

Le maire de Pontarlier évoqua à ce sujet les domaines de l'économie et de l'emploi. Concernant plus spécialement la ville de Pontarlier, il cita deux exemples qui montrent que Pontissaliens et Suisses ont des intérêts souvent liés.

Le maire a parlé du Larmont : après y avoir racheté les installations de remontées mécaniques, la ville envisage d'y développer les petites stations en installant d'autres téléskis. Or, les terrains sur lesquels sont prévus ces équipements sont des alpages appartenant au syndicat d'agriculteurs suisses de Sullens.

Problème d'alpage également sur les pentes du Mont-d'Or : l'hôpital de Pontarlier en loue à un syndicat de la région de Cossonay qui y fait paître ses bêtes. Or, les agriculteurs français du secteur convoitent ces terrains dont ils ont besoin pour assurer leur expansion. Ils pressent l'hôpital, dont le maire est président du Conseil d'administration, de mettre fin au bail liant avec les Suisses.

« Nous ferons pour le mieux sans trop léser vos compatriotes » a dit M. le maire « car nous tenons à garder de bonnes relations avec les Suisses ».

Et de proposer pour développer ces relations que l'an prochain une réception officielle à la mairie précède la célébration de la fête nationale suisse.

Amicale des Suisses de la Haute-Saône, Vesoul

Compte rendu des festivités

L'année 1979 a été une pleine réussite pour notre société.

L'année 1980 a débuté par notre assemblée générale qui a eu lieu le dimanche 23 mars à Vesoul, aux vendanges de Bourgogne, sous la présidence du Consul de Suisse à Besançon et de Mme Brunner, accompagnés du Chancelier et de Mme Ballaman. Ce fut au départ une journée d'information au cours de laquelle M. le Consul et M. le Chancelier ont répondu aimablement à diverses questions de nos compatriotes, et cette dernière a connu un franc succès.

Puis il fut procédé à l'élection du bureau et du comité pour une durée de 3 ans dont voici la composition.

Président : M. Rittiner José, Vice-Président : M. Obi, Secrétaire : Mme Nicolet, tous réélus pour la 3^e fois.

Membres du comité : M. Etienne Hermann, Mme Gavoille Josette, M. Lisser René, Mme

Rufer Alice, M. Sansonnens Raymond, M. Schaer Georges, M. Peter Christian, M. Schultess Pierre.

Au cours de cette même journée, il a été procédé à la nomination d'un comité de bienfaisance dont le but est d'informer le bureau de l'amicale des personnes nécessitées de notre amicale.

Puis le président Rittiner remercia l'assemblée pour la confiance prouvée lors du renouvellement de son mandat et il en profita pour adresser ses remerciements au comité qui l'a secondé.

Après un vin d'honneur offert par la société, tous les participants se sont retrouvés autour d'une bonne table où la gaieté ne fut pas absente — d'autant que les personnes âgées et nécessitées — au nombre de 31 — eurent l'agréable surprise de se voir invitées gracieusement et de cette journée — d'après « leurs dires », ils garderont un très agréable souvenir. Les responsables espèrent renouveler ce geste tant apprécié.

Le 1^{er} juin a eu lieu le traditionnel méchoui qui malgré la pluie a connu un grand succès et nous tenons à en remercier les participants.

Nos prochains rendez-vous à noter :

— le 22 novembre pour l'habituelle choucroute;

— le 21 décembre pour l'arbre de Noël de nos enfants (toutes deux à Colombier).

Des convocations seront envoyées en temps utile.

Dijon



CONSULAT :
6, rue Rameau
Tél. : 32-12-59.

**Société Suisse de la Côte d'Or
Voyage en Suisse
du 29 juin 1980
et célébration anticipée
de la fête du Premier Août
le 6 juillet à Esbarres**

Notre voyage en Suisse s'est déroulé le 29 juin 1980 sous un ciel peu clément pour la saison. Une cinquantaine de membres étaient présents à ce rendez-vous et c'est à 6 heures du matin que nous sommes partis de Dijon pour nous rendre d'abord à Pontarlier, puis col des Roches (douane suisse), La

Chaux-de-Fonds. Nous sommes arrivés à midi à Neuchâtel où nous attendait un copieux repas. L'après-midi, et, sous la pluie, ce fut la visite de Berne (le Palais fédéral et la Fosse aux Ours), retour sur Dijon vers 24 heures par Morat-Lac de Morat-Col de Ste Croix-les-Fourgs avec dîner à Pontarlier. Que soient remerciés les organisateurs de ce voyage, en particulier M. Gilbert Sallet.

Une semaine après ce fut la célébration anticipée de la fête du 1^{er} août. Une innovation cette année, puisque notre Président Marcel Seydoux nous avait cordialement conviés à son chalet situé à Esbarres sur les bords de la Saône (à environ 35 km de Dijon). Le matin ce fut la partie officielle avec l'allocution enregistrée du Président de la Confédération helvétique. M. Seydoux prit ensuite la parole pour accueillir les nombreux participants à cette fête de l'amitié et la lecture du pacte fédéral fut faite par notre secrétaire M. Claude Rebetez. A midi, un déjeuner servi par des membres bénévoles, fut proposé aux quelque 90 membres présents. L'après-midi, chacun put s'exercer à divers jeux d'adresse, ou se remémorer les airs traditionnels suisses égrenés par nos amis Durst au son de leurs accordéons. Le soir, les attardés purent savourer les saucisses ou les merguez. Cette fête traditionnelle était placée sous la présidence d'honneur de M. Louis François — Consul de Suisse à Dijon — qui, empêché, s'était fait représenter par Mlle Gross, Vice-Consul. Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué : M. Estier, Président de l'Amicale suisse de l'Yonne, M. Crotet, représentant le maire d'Esbarres, M. Rebetez Norbert, Président d'honneur de notre Amicale, M. Quadri Hugues, Vice-Président d'honneur et tous les principaux responsables de notre société (MM. Sallet Gilbert, Hoffman Bernard, Rebetez Claude, etc...). Un grand bravo à tous ceux qui ont bénévolement prêté leur concours pour que cette fête soit un succès et nous leur renouvelons nos sincères remerciements.

Amicale Suisse de l'Yonne, 13, rue Jules Vernes 89100 SENS

La célébration du 1^{er} août a eu lieu le dimanche 3 août à St.-Georges s/Baulches dans la propriété de M. Arnold Marti ; petit havre de paix, toujours si accueillant avec le chant des oiseaux et des ombrages frais juste à point pour laisser filtrer de gais rayons de soleil. La participation a été moins nombreuse qu'à l'habitude ; bien des amis compatriotes se trouvaient en vacances ou encore à l'ouvrage des moissons et même .. des foins !

Nous avons eu l'honneur et la joie d'accueillir notre Vice-Consul, Mademoiselle Gross, avec qui il a été envisagé de prévoir un point de rencontre commun pour l'Aube, la Côte-d'Or et l'Yonne, de nos Amicales : c'est à noter pour les activités à venir.

Nous sommes heureux aussi d'annoncer que nos amis compatriotes M. et Mme Donnet-Descartes ont participé cette année au Congrès des Suisses de l'étranger à Lugano, les 23 et 24 août, au nom de l'Amicale de l'Yonne. Nous leurs avons souhaité un beau voyage ensoleillé en espérant que ces jour-

nées de rencontres et d'échanges fassent grandir en nous le sens d'une solidarité plus réelle dans nos communautés. Enfin, nous avons déjà arrêté la date de notre Fête de Noël, qui sera toujours autant la fête des parents que celle des enfants nombreux, pour le dimanche 7 décembre prochain, dans une salle de la Municipalité de Saint Georges s/Baulches. Comme à l'accoutumée, une invitation sera adressée à chacun en temps voulu.

Le Président : P. Estier

Communications du Consulat de Suisse

J'ai le regret de vous faire part du décès de Madame Rosa Aerni, née Hubacher qui habitait Ambonville (Haute-Marne). Cette compatriote s'est éteinte le 1^{er} juin 1980 dans sa 100^e année. Née le 14 avril 1881 à Krauchtal, canton de Berne, elle était notre doyenne. J'exprime encore toute ma sympathie à la famille endeuillée.

Afin de faciliter les tâches administratives de ce Consulat, les cotisants à l'AVS facultative sont priés de communiquer tout changement dans leur activité professionnelle. Par exemple : arrêt définitif ou temporaire de l'activité lucrative (prise de la retraite, mise en chômage, maladie, etc.), début d'emploi (également pour les épouses des assurés). Ces informations permettront, le cas échéant de réviser les cotisations courantes sans tarder.

Sur la base de statistiques, je constate que trop de « célibataires domiciliés chez les parents » figurent dans les registres de ce Consulat. Je rappelle donc à tous les compatriotes qu'ils ont l'obligation de signaler tout changement d'adresse et d'état civil. Sans adresse valable, ils sont rayés du registre consulaire.

Afin de sensibiliser chaque destinataire sur ses droits et devoirs, j'ai décidé de faire parvenir certains numéros du *Messenger Suisse* à chaque immatriculé, régulièrement et sans frais. Je souligne encore que le *Messenger Suisse* est l'organe d'information et de publication pour tous les Suisses de France. Au vu de ce qui précède, il est donc fort possible qu'une famille reçoive plusieurs revues.

La statistique des compatriotes révèle que la colonie suisse vieillit. Ce phénomène actuel est souvent lié à des problèmes de solitude. C'est la raison pour laquelle, j'essaie de mettre sur pied une organisation d'entraide parmi nos compatriotes. J'adresse donc un appel à tous les Suisses âgés et seuls qui désirent recevoir de temps en temps une visite et leur demande de bien vouloir prendre contact avec ce Consulat.

C'est également avec beaucoup de plaisir que je recevrai les offres des personnes disposées à apporter cette aide morale à nos aînés.

Les compatriotes domiciliés en Haute-Marne qui s'intéressent à la fondation éventuelle d'une Société suisse ou d'une association amicale suisse, sont priés de se manifester en écrivant au Consulat de Suisse, 6 rue Rameau, 21000 Dijon.